

PROCESSUS DE RABAT - REUNION DES FONCTIONNAIRES DE HAUT NIVEAU

ACCRA, 24 et 25 Octobre 2017

POSITION COMMUNE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE AFRICAINE

La présente déclaration fait suite à la consultation lancée par l'Observatoire Ouest Africain des Migrations, en amont de la réunion des fonctionnaires de haut niveau du Processus de Rabat, auprès des associations, réseaux, syndicats et organisations religieuses travaillant sur la migration en Afrique centrale, de l'Ouest et du Nord. Son contenu répond aux positions et recommandations exprimées par ces organisations.

Les organisations de la société civile africaine expriment leur profonde reconnaissance à la Présidence du Processus de Rabat et à son secrétariat pour l'initiative d'associer pour la première fois la société civile à la réunion des fonctionnaires de haut niveau. Pour les acteurs de la société civile africaine, cette initiative est à louer car elle garantit, à leurs yeux, un gage de prise en compte de leurs préoccupations par les Etats d'Afrique et d'Europe engagés dans le processus de Rabat. En outre, cette ouverture à la société civile permet d'assurer à l'opinion publique le caractère transparent du processus. Les OSC africaines souhaitent, dans leur ensemble, voir la présence de la société civile et de la diaspora au sein des réunions du processus se renforcer durant la période 2018-2020.

Pour la société civile africaine, l'actualité de la migration aussi bien en Europe que dans les différentes régions d'Afrique rend plus que jamais nécessaire le maintien d'un cadre de dialogue sincère et franc entre les pays européens et leurs partenaires africains. Unis par les liens de voisinage et par une histoire commune depuis l'antiquité, l'Europe et l'Afrique ne peuvent se développer que dans une entente mutuelle. Tel est le plus grand souhait des populations africaines qui à l'heure de la mondialisation aspirent à plus de solidarité avec les autres parties du monde pour faire face aux défis politiques, économiques, sociaux et environnementaux qui affectent notre planète. En ce sens la société civile africaine salue la priorité accordée à la jeunesse et à l'emploi des jeunes en Afrique dans le cadre du prochain sommet Afrique – Union Européenne en Novembre 2017 en Côte d'Ivoire.

Toutefois, la société civile africaine, tient à rappeler que la mobilité et la migration des jeunes ne sont pas à considérer comme des problèmes. La mobilité et la migration des populations africaines ne sont, aux yeux de la société civile, qu'une conséquence logique et normale de cette nouvelle proximité née de la mondialisation. C'est pourquoi la société civile africaine salue l'approche en termes de migration et développement du processus de Rabat. En effet, le migrant est loin d'être un criminel. C'est un acteur de développement qui contribue énormément au renouvellement social et à la vitalité économique de son pays d'accueil, de transit et d'origine. Le monde entier sort ainsi gagnant de la migration. La présente réunion offre donc l'opportunité à la société civile de saluer le rôle important des diasporas africaines aussi bien en Europe qu'en Afrique en termes de développement économique et social.

Partant de ce constat, la société civile africaine s'inquiète de l'importance prise par la vision sécuritaire de la migration au détriment de la vision du développement qui amène à considérer les personnes en mobilité et en particulier les migrants comme des criminels. Malgré les attentes ciblées dans les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies visant à faire de la migration un outil de développement pour la planète, la société civile africaine constate un durcissement des mesures législatives de la part de certains Etats qui rendent difficile la mobilité régionale et internationale des populations africaines. La libre circulation des populations en Afrique de l'Ouest et entre l'Afrique

subsaharienne et l'Afrique du Nord se détériore à cause de projets encourageant la gestion sécuritaire des frontières et la chasse aux migrants au lieu de la protection des droits humains à la mobilité.

Cependant, des lueurs d'espoir apparaissent en Afrique centrale notamment au Tchad et au Gabon qui ont entrepris la démarche de faciliter la libre circulation des citoyens de leur région sur leur sol. Cette démarche que la société civile africaine salue se doit de trouver un écho favorable auprès de tous les Etats membres du processus de Rabat pour faire de la libre mobilité des populations sur le continent africain et entre l'Europe et l'Afrique la finalité ultime du dialogue euro-africain autour de la migration.

La criminalisation continue des populations africaines en mobilité, via le renforcement des contrôles dont ils font l'objet dans les aéroports, aux frontières terrestres et dans leur pays de résidence, a également pour conséquence la recrudescence des actes xénophobes et de discrimination à leur égard. Les déportations collectives de travailleurs migrants, de demandeurs d'asiles et dans certains cas de réfugiés que la société civile africaine a constaté ces derniers mois sont assez préoccupantes pour ne pas être passées sous silence. Le non respect des droits humains durant les procédures d'expulsion occasionne des drames qui attristent les populations africaines.

Les travailleurs migrants et les membres de leur famille qui sont pour la plupart victimes de ces expulsions contribuent pourtant par leurs efforts et par leur consommation à la croissance des pays d'accueil ou de transit en y exerçant les métiers les plus rudes sur les chantiers de constructions, dans les champs ou au niveau des ménages et bien souvent sans protection sociale. Le non respect ou la non ratification des conventions des Nations Unies et de l'OIT protégeant les droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille continuent toujours à pénaliser une meilleure intégration et un plus grand apport des migrants au développement des pays. Le manque de considération de ces textes est à la base de l'esclavage moderne dont sont victimes les travailleurs migrants en général, et les femmes migrantes en particulier, dans de nombreux pays d'Afrique et d'Europe. La société civile africaine reste persuadée qu'une des solutions à l'exploitation des travailleurs migrants se trouve, non dans l'adoption de législation contrôlant la mobilité des citoyens afin de lutter contre le trafic des migrants, mais plutôt dans la facilitation des canaux légaux de mobilité et de la délivrance de visas aux africains.

La situation sociale dans de nombreux pays africains faite de chômage, de mauvaise gouvernance, de conflits armés, de manque de protection sociale etc. amène la société civile africaine à porter un regard critique sur les expulsions des migrants sans papiers d'Europe vers ces pays. La réintégration sociale de ces migrants expulsés reste toujours une épine au pied des pays africains. Dans le sens du dialogue franc et sincère qui anime la coopération euro-africaine, la société civile africaine espère des Etats européens une étude sérieuse des options de régularisation et d'intégration sociale des migrants sans papiers avant de les expulser vers des pays dont la situation les rendront encore plus vulnérables au risque de perdre leur vie.

La question des enfants en mobilité préoccupe au plus haut point la société civile africaine. L'augmentation du phénomène des enfants non accompagnés de leurs parents qui se retrouvent en migration loin de leur pays traduit pour la société civile africaine la crise profonde que vivent nos sociétés. La solution à ce phénomène reste pour la société civile la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant tel que stipulée dans la Convention des Nations Unies sur le droit des enfants. La société civile tient à faire remarquer que dans le cas des enfants en mobilité non accompagnés, le retour et la réinsertion dans le pays d'origine n'est pas forcément la meilleure solution. La société civile invite les Etats à valoriser l'accompagnement protecteur des enfants en mobilité en leur garantissant l'accès aux services sociaux de base et en leur facilitant l'obtention des documents d'identité.

La société civile africaine est plus que jamais disposée à travailler aux côtés des Etats membres du processus de Rabat pour assurer une meilleure protection des droits humains des migrants et leur intégration réussie partout où ils se trouvent. Pour ce faire, l'accès aux financements mis à disposition dans le cadre du processus se doit d'être simplifié pour les organisations africaines. En effet, malgré les nombreux défis liés à la migration auxquels les pays africains font face, la société civile africaine, dans son rôle d'accompagnement des Etats, fait face à un manque cruel de ressources. La priorité donnée à l'appui budgétaire aux Etats et l'obligation pour les organisations africaines d'avoir des partenaires européens avant d'avoir accès à certains appels à projets rendent difficile l'accès au financement pour leurs activités. Face à ces contraintes, le nombre d'acteurs de la société civile africaine actifs sur le terrain, pour aider et faciliter une migration source de développement, se réduit. Le prochain programme 2018-2020 du processus de Rabat laisse espérer à la société civile africaine des lendemains meilleurs pour son action afin d'améliorer la mobilité des populations africaines et la situation des migrants en Afrique et en Europe.

Pour le Compte des Organisations de la Société Civile Africaine

L'Observatoire Ouest Africain des Migrations